

Parcours DCI 40 heures - DCI40

Code produit : DCI40

Niveau : Initiation

Modalité : Blended

Durée (en heure) : 40.0

Tarif : 0,00 € HT

Eligible DDA : non

Public :

Toutes les personnes
soumises aux obligations de
formation initiale édictées par
la DCI

Prérequis :

aucun

Objectif

- Développer ses connaissances et ses compétences concernant l'élaboration, la proposition et l'octroi des crédits immobiliers
- Connaître le contexte et les règles applicables aux crédits immobiliers
- Fournir un service de conseil adapté

Programme de la formation

Modules en e-learning (12 heures) :

1. Environnement du crédit immobilier
 - Rappels législatifs

- Finalités et modalités de consultation des différents fichiers
- Etablissements de crédit
- Typologies des intervenants sur le marché

2. Crédit immobilier

- Caractéristiques financières d'un crédit immobilier
- Modalités de garantie des crédits et conditions de fonctionnement
- Convention AERAS
- Droits et obligations de l'emprunteur et du conjoint non coemprunteur
- Différents prêts immobiliers
- Dispositifs d'investissements locatifs
- Connaissances et diligences à accomplir pour assurer une bonne information de l'emprunteur
 - Capacité d'emprunt et de remboursement du candidat à l'emprunt
 - Informations et documents à fournir à l'emprunteur
 - Fiche standardisée d'information
- Remise de l'offre de contrat de crédit et explications à fournir

3. Constitution du dossier de crédit immobilier

- Mandat
- Définition de l'objet du prêt et du projet immobilier
- Liste des informations à recueillir et des documents nécessaires au dossier
- Adaptation du crédit aux besoins du client
- Conditions de l'acquisition
- Caractéristiques de l'emprunteur
- Présentation de l'offre de prêt

4. Etude détaillée de plusieurs dossiers

5. Note de synthèse

Une assistance technique et pédagogique de l'apprenant est assurée tout au long de la formation via une adresse mail permettant de contacter soit le service en charge des aspects techniques et logistiques, soit un formateur expert du domaine abordé, avec une réponse dans les 48 heures.

Modules en présentiel (28 heures) :

1. Comprendre l'environnement technique et réglementaire du prêt immobilier
 - Focus sur le crédit immobilier en France
 - Projections
 - Grands axes de la directive et impact de la loi climat
2. Savoir étudier et argumenter sur la faisabilité (ou non) d'un projet immobilier
 - Focus sur l'objet de l'emprunt et les éléments patrimoniaux et financiers pour valider ou non la faisabilité d'un projet : objet et destination du bien, régimes matrimoniaux, connaissance client, capacité juridique, capacité financière
3. Appréhender les différents types de prêts immobiliers et les différents axes d'études pour finaliser le montage d'un plan de financement - Savoir démontrer les options possibles et expliquer la solution retenue dans le cadre d'une démarche conseil
 - Construire un plan de financement, connaître les prêts réglementés et leur spécificité, maîtriser les différentes garanties possibles et la partie assurantielle (en lien avec le devoir de conseil)
4. Analyser le déroulement d'une opération de crédit immobilier, la responsabilité du banquier et les documents juridiques - Identifier les processus de décision interne, intégrer les délégations et la charte de crédit
 - Etude d'une promesse d'achat/compromis, d'une offre de prêt, du DPE, intégrer les notions de délais incompressibles (délais de rétractation, recours administratif, délai de réflexion) avec un focus sur la responsabilité du banquier, la notion de délégation des risques/gain pour la banque
5. Maîtriser les événements qui pourraient survenir en cours de crédit
 - Travail sur la modulation, la simple défaillance (notion de report) jusqu'au contentieux et le surendettement, mais également la conséquence du décès de l'emprunteur

Moyens d'évaluation

- Evaluation des acquis de la formation par le biais de QCM et/ou d'exercices pratiques
- Examen à la fin du parcours composé de 40 questions
- Questionnaire de satisfaction à chaud complété par chacun à l'issue du stage
- Questionnaire d'évaluation à froid complété par chacun entre 2 et 3 mois après le stage

Méthodes pédagogiques

Modules E-learning :

En mêlant les différents styles d'apprentissage, nos modules favorisent la mémorisation :

- Méthode expositive : contenu médiatisé, hiérarchisé et linéaire
- Méthode démonstrative : propositions d'activités favorisant l'intervention de l'apprenant
- Méthode interrogative : questions et/ou consignes permettant à l'apprenant de découvrir de nouvelles connaissances en recherchant les informations dans des ressources pédagogiques
- Méthode active : l'apprenant est amené à retrouver des informations contenues dans le module pour résoudre un problème ou répondre à une question

Modules en présentiel :

- Quiz
- Etudes de cas
- Ateliers en sous groupes

AF2A - 64 Rue de Miromesnil, 75008 Paris

Copyright 2024 AF2A. Tous droits réservés.